



Opérations de rénovation énergétique sur le patrimoine des collectivités locales au service de la sobriété énergétique

Date : Jeudi 30 mars 2023 - 9h30 à 11h30 (heure métropolitaine)

Durée : 2 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 300 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

Après un bref rappel des enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments publics dans le contexte d'une forte pression en matière de sobriété énergétique, la formation présentera les outils et les moyens de mutualisation administrative (recours à des groupements de commandes ou des centrales d'achat, co-maîtrise d'ouvrage, etc.) et financière (avances remboursables, dispositif intracting mutualisé, etc.) auxquels les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent recourir dans le cadre de leurs opérations de rénovation énergétique. Elle rappellera aussi les modalités de mise en œuvre d'une offre de marché public global de performance par les EPL (SEM, SPL) dans la rénovation énergétique des bâtiments publics qui appartiennent aux collectivités ou groupements de collectivités qui en sont actionnaires.

OBJECTIFS

- Etre en mesure d'identifier les outils juridiques mobilisables pour les projets de sobriété énergétique au travers d'opérations de rénovation énergétique
- Etre en mesure de choisir entre missions d'assistance (AMO/MOD/conduite d'opération) et modalités de mutualisation contractuelles et financières

PUBLIC CONCERNE

Les collectivités territoriales et leurs groupements (EPCI, syndicats d'énergie en particulier), les EPL (SEM, SPL) intéressés par des projets de rénovation énergétique optimisés.

PRÉREQUIS

Aucun



INTERVENANTS



Thomas Rouveyran

Avocat associé de SEBAN & ASSOCIES



Yann-Gaël Nicolas

Avocat senior de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé